

## QUESTION ORALE DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DES 23 et 24 juin 2022

QUESTION ORALE relative à l'implantation d'Amazon dans la communauté de commune de l'Huisne Sarthoise

### Exposé des motifs :

A la suite de l'abandon du projet d'implantation d'un entrepôt de la multinationale américaine Amazon à Montbert en Loire-Atlantique, la mobilisation des collectifs, associations, élues et élus locaux continue, refusant de voir Amazon s'implanter dans la Région.

Les revendications de l'ensemble de ces acteurs convergent dans le même sens : soutenir les acteurs économiques locaux en s'opposant à l'implantation d'un entrepôt Amazon en Pays de la Loire. C'était déjà le sens de notre vœu lors de la session du budget primitif du 17 décembre dernier : accompagner les acteurs économiques de la région en portant un développement vertueux du e-commerce local et en luttant contre l'impunité sociale, fiscale et environnementale du modèle Amazon et de ses effets destructeurs pour notre économie de proximité.

Alors que la firme américaine continue de prospecter dans le Grand Ouest pour s'y installer, un collectif d'habitantes et habitants de la communauté de commune de l'Huisne Sarthoise a alerté récemment sur ses appréhensions liées à la construction de deux entrepôts de très grande taille sur une zone de 33 hectares par le groupe GLP, spécialiste de l'immobilier logistique. Il craint que derrière ce projet se cache en réalité le géant du e-commerce. Amazon avance en effet souvent caché et négocie dans le plus grand secret, faisant appel à des promoteurs et des noms de code ou faisant signer des clauses de confidentialité à des élus souvent victimes d'un chantage à l'emploi. Ce fût le cas près de Rouen, après que le groupe GLP ait acquis deux lots de l'ancienne raffinerie Pétroplus en 2020. Le groupe devait initialement financer et construire un entrepôt de 160 000m<sup>2</sup> destiné à Amazon.

Bien que l'hypothèse ait été démentie par le Maire de la Ferté-Bernard et président de la communauté de communes, le doute persiste auprès du collectif et des habitants qui dénoncent un manque de transparence et de consultation de la part de la communauté de communes sur ce sujet.

Également, alors que nous devons diviser par deux la consommation de terres agricoles et naturelles dans notre région d'ici 2030, afin d'atteindre à terme la zéro artificialisation nette des sols, privilégier l'installation d'entreprises destructrices pour notre économie locale sur des surfaces gigantesques nous semble aller à rebours de ces objectifs.

Aussi, nous vous demandons :

- Pouvez-vous nous assurer que le projet d'entrepôt mené par le groupe GLP à Cherré-Au n'hébergera pas, même à terme, la société Amazon ?



Mélanie Cosnier  
Conseillère régionale